

SCOLARITÉ : un droit pour tous

Association au service des enfants et des jeunes en situation de handicap

Les petits ...mots...ou maux ?

de la rentrée2022/2023

Voilà une nouvelle année scolaire qui s'ouvre et nous voudrions croire que chaque élève qui le souhaite a trouvé sa place à l'école, dans des conditions optimales qui lui permettent de développer ses compétences au maximum !

Nous savons, pour autant, qu'un certain nombre d'enfants sont encore, pour de multiples raisons, mis à distance de l'école de tous.

La Courte Echelle, avec d'autres associations, soutient que tout enfant quel que soit le profil de ses difficultés à sa place à l'école, mais une place ajustée, construite à partir des besoins repérés. C'est la complémentarité des interventions des différents acteurs pour et avec l'élève qui va permettre de trouver et de mettre cette place à la « juste mesure », dans un projet cohérent pour construire un parcours d'apprentissages !

Ceux pour qui La Courte Echelle se mobilise, bénéficient d'un accueil qui est loin d'être exhaustif les conditions d'accueil sont encore trop souvent défailtantes, soit par le nombre heures où l'enfant est « accepté » à l'école, soit par l'accessibilité pédagogique non déployée, ou la compensation humaine bien que notifiée, non mise en œuvre de façon ajustée aux besoins de l'élève (cf. le rapport du défenseur des droits d'aout 2022)

L'école doit sortir du piège de l'aide humaine qui n'est qu'un des outils de l'école inclusive et de la tentation de répondre à l'accueil de tous en créant des structures « à part et spécifiques » même si ces classes sont dans l'enceinte de l'école

Très concrètement comment l'école rend-elle son environnement « CAPACITANT » ?

L'élève à besoins particuliers peut être admis à l'école, s'il n'a pas accès à des ouvrages scolaires adaptés et à une pédagogie adaptée, il est défavorisé dans ses apprentissages et risque d'être stigmatisé

Selon La Courte Echelle, à ce jour, rien ne pourra évoluer positivement sans penser L'ACCESSIBILITE ORGANISATIONNELLE de l'institution ECOLE et dans le même temps repenser les missions du secteur médico-social selon l'axe de réflexion proposé dans le dernier rapport PIVETAU du 15 février 2022 « Experts, acteurs, ensemble pour une société qui change. (Choisir un métier du travail social c'est se donner le « pouvoir d'agir », avec les personnes que l'on accompagne, pour faire advenir une société « inclusive ».) Denis PIVETEAU

Voilà les sujets qui nous animent en cette rentrée 2022/2023. La Courte Echelle entend continuer sa mission de vigilance et d'accompagnement en direction des parents et des différents acteurs auprès de l'élève en situation de handicap.

Odile Baton – présidente LCE

Union associative regroupant :

1.2.3 Dys / ADAPEI 69 / AFM / ALGED / ANPEA / APEDYS Rhône / APF France Handicap / Autisme 69 / Avenir Dysphasie Rhône / AVRAMSP / Distinguons nous / E=MCDys / Fédération des APAJH / Fondation Richard / GIHP / Handi Répit / Handica Réussir / IRSAM / Les PEP 69/ML / Odynéo / PEEP / Promotion Lycée E. Vignal / Sésame Autisme / SMAEC / Trisomie 21 Rhône / Une Souris Verte / URAPEDA

